

**Processus de reconnaissance du statut professionnel en soins infirmiers –  
Changement concernant la soumission de documents à l'administration des soins infirmiers**

**Nouveau!!!!** À partir du 10 août 2020, le transfert d'informations et de documents à l'administration des soins infirmiers se fera en deux étapes obligatoires (numérisation vers un portail en ligne et envoi par courrier recommandé).

Cette manière de soumission est valable pour les nouveaux candidats et pour ceux qui souhaitent mettre à jour / ajouter de nouvelles informations ou un nouveau document. Par exemple: mettre à jour les détails de la demande - détails personnels, lieux d'études, expérience de travail et déclarations de santé.

- Première étape - tous les documents et détails énumérés ci-dessous **doivent être remplis et numérisés vers le portail des professions médicales- «Soumission d'une demande pour remplir un questionnaire en ligne dans le domaine des professions de la santé»**
- Cliquez sur le lien du questionnaire démographique - [Lien pour le questionnaire démographique](#)

Notez les informations obligatoires afin de recevoir un code d'utilisateur et un mot de passe pour que vous puissiez continuer à remplir le questionnaire. Il est obligatoire de marquer votre adresse email (personnelle) et un numéro de téléphone mobile actif. Assurez-vous que vos informations personnelles correspondent à celles qui apparaissent sur votre carte d'identité.

- Après avoir rempli le questionnaire démographique, vous recevrez un email contenant votre nom d'utilisateur et un lien vers le portail contenant le mot de passe qui vous servira pour votre première connexion. Ouvrez le lien de l'email et réinitialisez le mot de passe.

Après le réinitialisation du mot de passe, vous devez remplir tous les détails du questionnaire.

**Email pour saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe**

Après avoir reçu la confirmation que l'administration des soins infirmiers a reçue les documents et informations requises dans le questionnaire, que les documents ont été reçus numérisés (de bonne qualité) et qu'aucune autre information n'est requise, les documents peuvent être envoyés par courrier recommandé.

- Deuxième étape - envoyez les détails suivants **par courrier recommandé** au service de certification de l'administration des soins infirmiers et joignez-y les documents requis:

Veuillez noter qu'il ne sera pas possible d'ouvrir un dossier, de compléter des documents, de mettre à jour des détails ou de recevoir une demande de reconnaissance de statut professionnel en soins infirmiers dans les cas suivants:

- La numérisation des documents est partielle ou de mauvaise qualité

- Les documents n'ont pas été envoyés par courrier recommandé à l'administration des soins infirmiers.
- Envoi par courrier recommandé sans avoir envoyé les documents numérisés et reçu préalablement l'approbation de l'Administration des soins infirmiers que les documents sont arrivés.

**Lignes directrices pour les infirmier/ères concernant l'utilisation du portail traitant des professions médicales du ministère de la Santé**

Cliquez sur: [le portail pour personnes performant les professions médicales.](#)

1. Sous la rubrique **Soumission d'une demande pour remplir un questionnaire en ligne concernant les professions de la santé**, entrez les détails requis et appuyez sur la touche **fin** pour obtenir un nom d'utilisateur et un mot de passe.

<p><b>Soumission d'une demande pour remplir un questionnaire en ligne concernant les professions de la santé</b></p> <p>Profession*</p> <p>Numéro d'identité*</p> <p>Nom de famille*</p>
--

- Il est obligatoire de noter une adresse email et un téléphone portable actif.
  - Assurez-vous que vous notez toutes les informations personnelles exactement telles qu'elles apparaissent sur votre carte d'identité.
2. Si tous les détails saisis sont corrects, vous recevrez:
    - Un lien afin de mettre à jour votre mot de passe fixe
- Ci-dessous un exemple de l'email que vous recevrez.

Sara bonjour,

Nous sommes heureux de voir que vous voulez utiliser les services en ligne du  
Ministère de la santé.  
Afin d'utiliser ces services vous devez cliquer sur [ce lien](#) et choisir votre mot de passe.

Il n'est pas possible de joindre les services en ligne sans avoir cliqué sur le lien et avoir passé  
au prochain processus.

Cordialement,  
Le Ministère de la Santé

3. Après avoir cliqué sur le lien, apparaîtra cet écran:

[Données personnelles](#) > Code de vérification > Configurer des questions de sécurité > configurer le mot de passe > Créer le mot de passe

Numéro d'identité\*

Numéro d'identité

---

Champ obligatoire

Numéro de téléphone portable \*

Numéro

Préfixe

---

Utilisez le numéro de téléphone que vous avez mentionné lors de l'inscription

[Vous pouvez continuer](#)

4. À la fin du processus, le message suivant sera envoyé à l'adresse mail:

Sara bonjour,

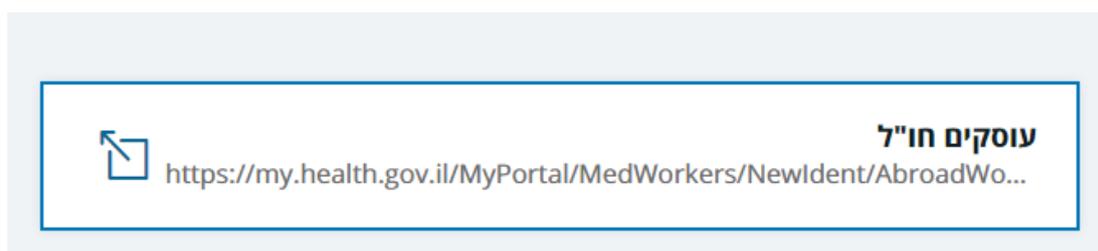
**Votre mot de passe pour les services en ligne du Ministère de la Santé a été défini avec succès**

Si vous n'avez pas demandé de changer votre mot de passe, téléphonez au centre d'appel "kol  
ha'briut" \*5400 afin de vérifier ce qui s'est passé.

Afin de voir les services en ligne personnels du **Ministère de la Santé**, cliquez sur [ce lien](#)

**Cordialement,  
Le Ministère de la Santé**

Sur votre écran apparaîtra le lien qui vous permettra de remplir le questionnaire:



5. Veuillez noter le numéro de la carte d'identité et le mot de passe permanent sélectionnés dans le processus décrit ci-dessus.

Nouveau site d'identification > Connexion utilisateur enregistré

## Connexion utilisateur enregistré

**No de Carte d'identité/Utilisateur**

Mot de passe

J'ai oublié le mot de passe >

Entrer >

6. Après avoir initialisé le mot de passe, remplissez le questionnaire destiné aux personnes travaillant dans le secteur SANTÉ

Portail des personnes travaillant dans le secteur de la médecine

Mettez à jour vos détails >

<b>Principal</b>	Institutions de formation en soins infirmiers	Institutions de formation non-infirmiers	Offres d'emplois: soins infirmiers	Détails licence	Spécialisation/ Formation	Déclaration	Pièces jointes
------------------	---	--	------------------------------------	-----------------	---------------------------	-------------	----------------

**Statut**

Infirmier/Infirmière au moment de l'envoi de la demande

- Notez les détails requis dans chaque onglet
- Pour passer à l'onglet suivant et conserver les données, cliquez sur **Passez à l'étape suivante**.

< Retour	<b>Passez à l'étape suivante &gt;</b>
----------	---------------------------------------

- Dans l'onglet **Institutions de formation**, notez les données du diplôme de Bachelier en soins infirmiers (ainsi que les diplômes supplémentaires)
- Dans l'onglet **Offres d'emplois: soins infirmiers**, indiquez, ou vous avez travaillé comme infirmier/ère ainsi que les dates durant lesquelles vous avez travaillé
- Dans l'onglet **Détails licence** marquez, le cas échéant, une licence d'un autre pays.
- Dans l'onglet **Spécialisation/ Formation** marquez, le cas échéant, une formation précédente.
- Dans l'onglet **Déclaration** veuillez remplir les champs obligatoires, imprimez signez la déclaration.
- Numérisez ensuite la déclaration et téléchargez le fichier dans **Numériser la déclaration signée**. De plus, une photo doit être téléchargée dans le champ **Photo de passeport**.

Principal	Institutions de formation	Détails licence	Spécialisation reconnues	Déclaration	Pièces jointes
-----------	---------------------------	-----------------	--------------------------	-------------	----------------

- ! Liste de pièces jointes pouvant être téléchargées +
- ✓ Liste des pièces jointes téléchargées avec succès +

< Retour

Terminer >

- Dans l'onglet **Pièces jointes**, dans une zone nommée liste de **pièces jointes pouvant être téléchargées**, vous pouvez voir une liste des fichiers que le Ministère de la Santé pourrait réclamer, si nécessaire (pas obligatoire).

**! Pièces jointes pouvant être téléchargées**

<p>Un certificat attestant que vous possédez le diplôme de Bachelier en soins infirmiers dans la langue d'origine</p> <p style="text-align: right;">Obligatoire</p> <p>Pas reçu</p> <p>Continuez et téléchargez le document</p>
<p>Programme d'étude détaillé de l'institution ou vous avez étudié comprenant les sujets d'étude, notes et heures d'études - théoriques et pratiques</p> <p>Pas reçu</p> <p>Continuez et téléchargez le document</p>
<p>Permis de travail en tant qu'infirmier/ère dans le pays d'origine</p> <p>Pas reçu</p> <p>Continuez et téléchargez le document</p>

- Dans l'onglet **pièces jointes téléchargées avec succès**, vous pouvez voir tous les fichiers téléchargés jusqu'à présent.
  - Tout au long du processus, tous les documents requis doivent être joints, comme détaillé dans les pages des licences du métier. Le processus de réception des fichiers par le Ministère de la Santé, dure environ une heure.
  - Les documents joints doivent être numérisés de façon lisible.
  - Seuls les fichiers qui ont passé les processus de sécurité de l'information seront acceptés dans la **liste des pièces jointes téléchargées avec succès**.
7. Une fois que les documents ont été numérisés et téléchargés avec succès sur le portail, vous devez les envoyer par courrier recommandé à l'administration des soins infirmiers du ministère de la Santé.
- Après avoir rempli le questionnaire et l'avoir téléchargé, le département professionnel examinera la demande.
  - Si des documents manquent, une lettre vous sera envoyée avec une demande de complément du questionnaire (comprenant des instructions individuelles).

<b>Principal</b>	Institutions de formation en soins infirmiers	Institutions de formation non-infirmiers	Offres d'emplois: soins infirmiers	Détails licence	Spécialisation/ Formation	Déclaration	Pièces jointes
------------------	---	--	------------------------------------	-----------------	---------------------------	-------------	----------------

**Statut**

Infirmier/ère – durant l'envoi de la demande  
**Veuillez compléter les documents manquants**

- Une fois que tous les fichiers requis ont été téléchargés et que toutes les données ont été mises à jour, la demande sera transmise pour examen professionnel et décision.
- Un suivi de l'état de la candidature se fera dans l'espace personnel du portail.